



Appliquer un jugement de divorce

Par **annick**, le **22/04/2009** à **16:20**

Bonjour,
je voudrait savoir comment appliquer un jugement de divorce au sujet d'un emprunt fait en commun au moment du mariage.
en effet, il est stipulé, sur le jugement, que l'emprunt devait etre réglé par moitié entre les époux.

Or, mon ex femme a changé de banque et n'a plus remboursé. j'ai du, pour acheter une maison, rembourser la totalité (8000 euros a peu pres) car entre temps on s'est retrouvé au ficp (incidents de paiement).

depuis je me renseigne pour savoir comment faire appliquer le jugement de divorce et que mon ex femme rembourse la moitié de l'emprunt que j'ai payé seul.
merci d'avance de votre reponse

Par **jeetendra**, le **22/04/2009** à **18:10**

bonsoir, le mieux c'est muni de votre jugement d'aller voir un huissier de justice pour une mesure d'exécution forcée à l'encontre de votre ex conjoint, courage à vous, cordialement

Par **parentpourtoujours**, le **22/04/2009** à **23:29**

action récursoire contre votre ex épouse.